



## Fiche presse Défilé militaire du 14 juillet

**Le jeudi 14 juillet 2016, Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris assiste au défilé des unités combattantes, dans le cadre des cérémonies organisées pour la Fête nationale.**

### Le défilé du 14 juillet 2016



Cette année, plusieurs unités du ministère de l'Intérieur défilèrent parmi lesquelles les écoles de gendarmerie, de police mais aussi des unités de la Garde républicaine (motorisée, cavalerie et musique) et exceptionnellement la Direction générale de la police nationale (DGPN) représentée par la Sous-direction de la sûreté (SDS).

*Garde républicaine – 14 juillet 2015©GMP/COMMUNICATION*

### Zoom sur la SDS



Succédant depuis 2013 au service de sécurité du ministère de l'Intérieur, la Sous-direction de la sûreté (SDS) veille à la protection et la surveillance des sites du ministère de l'Intérieur et à la mise en œuvre des audits de sûreté des bâtiments de la DGPN et des préfetures. Elle est également chargée de la mise en place des services d'honneur au ministère de l'Intérieur et assure la garde du drapeau de la police nationale.

La SDS est la seule unité du service de la protection servant en tenue de prestige, en raison de sa mission de garde du drapeau. Pour le défilé, la garde du drapeau de la DGPN porte une coiffe de type « shako » comportant un plumet dont le coloris dépend du grade et de la fonction : bleu, blanc, rouge pour le lieutenant de police, bleu pour les gradés et gardiens de la paix.

### **Le défilé en chiffre**

- Défilé aérien d'ouverture : 54 avions (46 de l'armée de l'Air dont 1 étranger et 6 de la Marine nationale).
- Défilé à pied : 3239 personnes.
- Défilé des troupes montées : 241 chevaux.
- Défilé des troupes motorisées : 212 véhicules.
- Défilé aérien de clôture : 29 hélicoptères et 4 avions (16 hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de Terre, 5 hélicoptères de l'armée de l'Air, 4 hélicoptères de la Marine nationale, 3 hélicoptères de la Gendarmerie nationale et 1 hélicoptère de la sécurité civile).

## **L'histoire du défilé**

### **À l'hippodrome de Longchamp**

C'est par décret du 6 juillet 1880 que le 14 Juillet est devenu le jour de la fête nationale. Le 14 juillet 1880 sur l'hippodrome de Longchamp, Jules Grévy, Président de la République remet les nouveaux drapeaux et étendards de la République aux régiments reconstitués après la défaite de 1870. De 1880 à 1924, la revue militaire se déroule sur ce site à l'exception des années de guerre.

### **Les années de guerre**

Le 14 juillet 1915, l'apothéose de la Marseillaise et le transfert des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides remplacent les cérémonies habituelles. En 1916, le défilé est modeste, mais pour la première fois des troupes étrangères (Français, Belges, Russes et Britanniques) sont présentes, exprimant ainsi la solidarité interalliée.

Le 14 juillet 1917 est déclaré « Journée des drapeaux » : prise d'armes et revue ont lieu sur le cours de Vincennes. En 1918, le 14 Juillet est intitulé « Journée des nations » : la prise d'armes se déroule à la porte Dauphine et un défilé interallié a lieu sur les Champs-Élysées.

Le 14 juillet 1919, la fête nationale est organisée en « fête de la Victoire » comportant une revue et un défilé imposant qui parcourt l'avenue de la Grande Armée, la place de l'Étoile, les Champs-Élysées, la place de la Concorde, la rue Royale, les Grands boulevards et la place de la République où a lieu la dislocation. Précédés par 1 000 grands blessés, puis par les maréchaux Joffre et Foch, toutes les armées alliées défilent dans l'ordre alphabétique, l'armée française clôturant le défilé.

### **Place de l'Étoile**

En 1921, la revue militaire est supprimée à cause de la chaleur, alors que de 1925 à 1928, une simple cérémonie a lieu place de l'Étoile. Il n'y a pas de revue ni de défilé en 1929.

### **Les Champs-Élysées**

De 1930 à 1934, la revue et le défilé se déroulent sur l'esplanade des Invalides, le pont Alexandre III, entre les Petit et Grand Palais et les Champs-Élysées jusqu'à la Concorde. Si le défilé du 14 juillet 1935 a lieu sur les Champs-Élysées, la cérémonie en 1936 se déroule dans

les mêmes conditions qu'entre 1930 et 1934. De 1937 à 1939, le défilé a lieu sur les Champs-Élysées, avec une forte participation britannique le 14 juillet 1939, ce défilé se voulant une démonstration de force à l'heure de la montée des périls.

### **La Seconde guerre mondiale**

De 1940 à 1944, des cérémonies ont lieu à Londres et dans les territoires ralliés à la France Libre. Le 14 juillet 1945, précédés par trois jours de réjouissances civiques, revue et défilé se déroulent sur le cours de Vincennes et la place de la Bastille.

### **De 1946 à nos jours, généralement le défilé a lieu sur les Champs-Élysées**

De 1946 à 1973, les défilés successifs ont lieu sur les Champs-Élysées. En 1974, à la demande de M. Giscard d'Estaing, Président de la République nouvellement élu, la cérémonie a lieu sur les Grands Boulevards, entre les places de la Bastille et de la République. En 1975, la revue est passée sur le cours de Vincennes et le défilé revient sur les Champs-Élysées en 1976.

En 1977, la cérémonie a lieu devant l'École militaire, puis c'est de nouveau sur les Champs-Élysées que se déroule le 14 juillet 1978.

Après un défilé de la place de la République à celle de la Bastille en 1979, la cérémonie a été maintenue sur les Champs-Élysées depuis 1980, celui de 1982 s'étant déroulé exceptionnellement de nuit.